



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Projet de création d'une chaîne nationale pour les productions locales

Question orale n° 1008

Texte de la question

M. Gérard Menuel attire l'attention de M. le ministre de la culture sur le projet de création d'une chaîne de télévision nationale dédiée aux productions locales. Les chaînes locales sont d'une grande importance dans les territoires, notamment ruraux. Elles créent du lien social, informent les gens et participent à la vie locale. À ce jour, elles produisent plus de 34 000 heures de programmes par an, démontrant leur capacité d'action. Plusieurs de ces chaînes portent un projet de création d'une chaîne nationale qui leur serait dédiée. Celui-ci, s'il aboutit, serait un signal fort en direction des territoires et du travail de ces centaines de journalistes et de techniciens qui œuvrent tous les jours à une information locale et de qualité. Il demande au Gouvernement s'il entend soutenir ce projet et si oui, à quelle échéance il pourrait voir le jour.

Données clés

Auteur : [M. Gérard Menuel](#)

Circonscription : Aube (3^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 1008

Rubrique : Audiovisuel et communication

Ministère interrogé : Culture

Ministère attributaire : Culture

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [17 mars 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [17 mars 2020](#)

Question retirée le : 24 mars 2020 (Séance de QOSD annulée)